

# TRANSPORTS LIGNE DE GUISE



La gestion par l'établissement des lignes de transport scolaire nécessite un soin tout particulier afin de prévoir le plus précisément possible la capacité d'accueil des cars et de gérer au plus juste le coût par famille ainsi que les itinéraires à mettre en place, les horaires, la participation financière de l'Institution (pour compenser l'insuffisance des subventions). C'est pourquoi nous devons connaître le plus tôt possible le nombre d'élèves inscrits par ligne.

Par conséquent, l'engagement pour le transport scolaire vaut pour l'année entière, cette inscription est définitive et ne saurait être interrompue ou modifiée pour aucune raison après le 12 septembre 2025 (aucun remboursement ne sera effectué, sauf changement justifié du lieu d'habitation).

NB : L'établissement n'est pas responsable de la suspension exceptionnelle des transports. En aucun cas, un remboursement ne sera opéré à ce titre.

<b>GUISE</b>		<b>Matin</b> Lu-Ma-Me-Je-Ve	<b>Soir</b> Lu-Ma-Me-Je-Ve	<b>Soir</b> Me
Le Hérie la Vieuville	Abri rue du puits	7 h 05	18 h 22	18 h 52
Guise	Caserne Pompiers	7 h 17	18 h 10	18 h 40
Audigny	Arrêt RTA	7 h 25	18 h 02	18 h 32
Puisieux et Clanlieu	Place de la mairie	7 h 30	17 h 57	18 h 27
Sains-Richaumont	Pompes funèbres	7 h 35	17 h 52	18 h 22
Sains-Richaumont	Place des Prélets	7 h 37	17 h 50	18 h 20
Lemé	Abri bus route de la vallée	7 h 43	17 h 44	18 h 14
La Vallée au Blé	Abri bus Impasse Garin	7 h 45	17 h 42	18 h 12
La Vallée au Blé	Bar Brasserie	7 h 47	17 h 40	18 h 10
Marly Gomont	Abri croisement Proisy	7 h 55	17 h 32	18 h 02
Marly Gomont	Cabinet Kiné	7 h 57	17 h 30	18 h 00
St Algis	Place	8 h 00	17 h 27	17 h 57
Autreppes	Arrêt mairie	8 h 05	17 h 22	17 h 52
Vervins	St Joseph	8 h 22	17 h 05	17 h 35

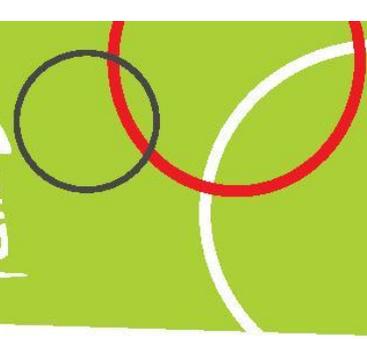
## REDUCTION portant sur les transports :

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants bénéficient d'une réduction de :

- 30% sur le coût du 2ème enfant
- 50% sur le coût du 3ème enfant

Si votre enfant était scolarisé(e) à l'école Jeanne d'Arc de Guise, vous bénéficiez de 50% sur les transports pour l'année de seconde.

# TRANSPORTS LIGNE DE GUISE



# TRANSPORTS LIGNE D'HIRSON



La gestion par l'établissement des lignes de transport scolaire nécessite un soin tout particulier afin de prévoir le plus précisément possible la capacité d'accueil des cars et de gérer au plus juste le coût par famille ainsi que les itinéraires à mettre en place, les horaires, la participation financière de l'Institution (pour compenser l'insuffisance des subventions). C'est pourquoi nous devons connaître le plus tôt possible le nombre d'élèves inscrits par ligne.

Par conséquent, l'engagement pour le transport scolaire vaut pour l'année entière, cette inscription est définitive et ne saurait être interrompue ou modifiée pour aucune raison après le 12 septembre 2025 (aucun remboursement ne sera effectué, sauf changement justifié du lieu d'habitation).

NB : L'établissement n'est pas responsable de la suspension exceptionnelle des transports. En aucun cas, un remboursement ne sera opéré à ce titre.

<b>HIRSON</b>		<b>Matin</b> Lu-Ma-Me-Je-Ve	<b>Soir</b> Lu-Ma-Je-Ve	<b>Soir</b> Me
Saint Michel	Coiffeur Diminutif	7 h 34	17 h 51	18 h 29
Hirson	Collège Cobast	7 h 42	17 h 43	18 h 13
Hirson	Rue de Guise	7 h 48	17 h 37	18 h 07
Buire	Rond Point	7 h 53	17 h 32	18 h 02
Buire	Eglise	7 h 59	17 h 26	17 h 56
Origny	Place	8 h 04	17 h 21	17 h 51
Le Chaudon	Place	8 h 08	17 h 17	17 h 47
Vervins	Saint Joseph	8 h 20	17 h 05	17 h 35

## Réduction portant sur les transports :

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants bénéficient d'une réduction de :

- 30% sur le coût du 2ème enfant
- 50% sur le coût du 3ème enfant

Si votre enfant était scolarisé(e) à l'enfant Jésus, vous bénéficiez de 50% sur les transports pour l'année de seconde.

# TRANSPORTS LIGNE D'HIRSON



## Possibilité d'utiliser ces lignes publiques en correspondance avec nos transports (Nous consulter)

**Parcours adaptables vers la gare routière d'Hirson pour les correspondances avec les lignes publiques (Pointillés verts)**

- LERZY - ABRI
- FROIDESTREES - 1 RUE DU 8 MAI 45
- FROIDESTREES - ABRI 31 RN2
- FROIDESTREES - 5 RN2
- LA CAPELLE - PL. DE LA DEMI L.
- CLAIRFONTAINE - R. PARIS ANC.GARE
- HIRSON - GARE ROUTIERE

- ANY MARTIN R. - BELLEVUE ABRI
- ANY MARTIN R. - ANY GARE
- ANY MARTIN R. - MARTIN RIEUX ABRI
- ANY MARTIN R. - ANY ABRI
- ANY MARTIN R. - LA FOLIE ABRI
- WATIGNY - 34 RUE DE SIGNY LE PETIT
- WATIGNY - PLACE ABRI
- ST MICHEL - M. F. DE BLISSY
- ST MICHEL - LA BOVETTE ABRI
- ST MICHEL - COLLEGE + PRIMAIRE
- ST MICHEL - COQ HARDI ABRI
- ST MICHEL - ALOUETTE ABRI
- HIRSON - PL. DE LA REPUB.
- HIRSON - GARE ROUTIERE
- HIRSON - COLLEGE G.COBAST

- AUBENTON - RUE LARCHER ABRI
- AUBENTON - HURTEBISE ABRI
- AUBENTON - RIBEAUVILLE ABRI
- LOGNY LES A. - MAIRIE ABRI
- AUBENTON - MAIRIE ABRI
- AUBENTON - BUIREFONTAINE
- LEUZE - SALLE DES FETES
- MARTIGNY - ABRI
- MARTIGNY - PONT A L'ECU TR.
- MARTIGNY - LA FOSSE ABRI
- MARTIGNY - RN43 X CV FOSSE
- HIRSON - COLLEGE G.COBAST
- HIRSON - GARE ROUTIERE



# TRANSPORTS LIGNE DE LE NOUVION



La gestion par l'établissement des lignes de transport scolaire nécessite un soin tout particulier afin de prévoir le plus précisément possible la capacité d'accueil des cars et de gérer au plus juste le coût par famille ainsi que les itinéraires à mettre en place, les horaires, la participation financière de l'Institution (pour compenser l'insuffisance des subventions). C'est pourquoi nous devons connaître le plus tôt possible le nombre d'élèves inscrits par ligne.

Par conséquent, l'engagement pour le transport scolaire vaut pour l'année entière, cette inscription est définitive et ne saurait être interrompue ou modifiée pour aucune raison après le 12 septembre 2025 (aucun remboursement ne sera effectué, sauf changement justifié du lieu d'habitation).

NB : L'établissement n'est pas responsable de la suspension exceptionnelle des transports. En aucun cas, un remboursement ne sera opéré à ce titre.

<b>LE-NOUVION-EN-THIERACHE</b>		<b>Matin</b> Lu-Ma-Me-Je-Ve	<b>Soir</b> Lu-Ma-Je-Ve	<b>Soir</b> Me
Le Nouvion-en-Thiérache	Place	7h20	18h05	18h30
Esquéhéries	Place	7h28	17h57	18h22
Esquéhéries	Abri le Grand Wez	7h31	17h54	18h19
Leschelle	Place	7h35	17h51	18h16
Buironfosse	Pharmacie	7h42	17h47	18h12
La Capelle	Place de la demi-lune	7h52	17h37	18h02
La Capelle	Collège	7h54	17h35	18h00
La Capelle	Hippodrome	7h57	17h28	17h53
Froidestrées	Arrêt RTA (dernier direction Etréaupont)	8h01	17h24	17h49
Etréaupont	Place	8h05	17h20	17h45
Vervins	Saint Joseph	8h20	17h05	17h30

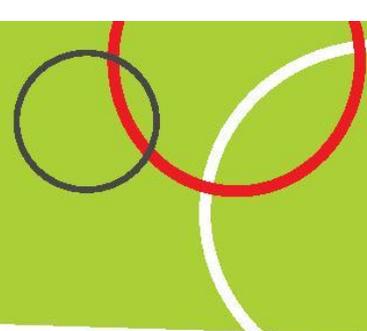
## Réduction portant sur les transports :

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants bénéficient d'une réduction de :

- 30% sur le coût du 2ème enfant
- 50% sur le coût du 3ème enfant

Si votre enfant était scolarisé(e) au Sacré Cœur de La Capelle, vous bénéficiez de 50% sur les transports pour l'année de 6ème.

# TRANSPORTS LIGNE DE LE NOUVION



# TRANSPORTS LIGNE DE ROZOY



La gestion par l'établissement des lignes de transport scolaire nécessite un soin tout particulier afin de prévoir le plus précisément possible la capacité d'accueil des cars et de gérer au plus juste le coût par famille ainsi que les itinéraires à mettre en place, les horaires, la participation financière de l'Institution (pour compenser l'insuffisance des subventions). C'est pourquoi nous devons connaître le plus tôt possible le nombre d'élèves inscrits par ligne.

Par conséquent, l'engagement pour le transport scolaire vaut pour l'année entière, cette inscription est définitive et ne saurait être interrompue ou modifiée pour aucune raison après le 12 septembre 2025 (aucun remboursement ne sera effectué, sauf changement justifié du lieu d'habitation).

NB : L'établissement n'est pas responsable de la suspension exceptionnelle des transports. En aucun cas, un remboursement ne sera opéré à ce titre.

<b>ROZOY-SUR-SERRE</b>		<b>Matin</b> Lu-Ma-Me-Je-Ve	<b>Midi</b> Me	<b>Soir</b> Lu-Ma-Je-Ve	<b>Soir</b> Me
Rozoy-Sur-Serre	Place Neuville	7 h 35	13 h 20	17 h 50	18 h 20
Montcornet	Soir : Hôtel de ville Matin : Rue Saint Martin	7 h 45	13 h 10	17 h 40	18 h 10
Basse Chaourse	Rue du Chêne	7 h 47	13 h 08	17 h 38	18 h 08
Haute Chaourse	Place du village	7 h 49	13 h 06	17 h 36	18 h 06
Vigneux Hocquet	ETS Religieux	8 h 01	12 h 54	17 h 24	17 h 54
La Corrierie	Ferme Dorgère	8 h 07	12 h 48	17 h 18	17 h 48
Hary	Ancienne boulangerie	8 h 10	12 h 45	17 h 15	17 h 45
Vervins	Saint Joseph	8 h 20	12 h 35	17 h 05	17 h 35

## Réduction portant sur les transports :

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants bénéficient d'une réduction de :

- 30% sur le coût du 2ème enfant
- 50% sur le coût du 3ème enfant

Si votre enfant était scolarisé(e) à l'école Jeanne d'Arc de Rozoy-sur-Serre, vous bénéficiez de 50% sur les transports pour l'année de sixième.

# TRANSPORTS LIGNE DE ROZOY

